

## Communiqué de presse

Marin-Epagnier, le 27 septembre 2018

### **Nomination d'une Directrice Générale au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie**

**Madame Raffaella Diana sera la nouvelle Directrice Générale du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP). Au bénéfice d'une solide expérience acquise au CICR, elle entrera en fonction le 1er décembre 2018. Le processus de nomination a été mené par le Conseil d'Administration (CA), suite à l'annonce du départ en retraite anticipée du Directeur Général actuel. Les collaboratrices et collaborateurs du CNP ont fait sa connaissance aujourd'hui à Marin. C'est ensemble qu'ils vont mettre en œuvre la mission de l'institution fixée par la Loi sur le CNP et la développer pour favoriser la santé mentale dans notre région.**

Sociologue, Madame Diana témoigne d'une solide expérience acquise au sein du Comité International de la Croix Rouge (CICR) de 2002 à 2015. Durant ces années, elle a pu exercer dans divers pays ses compétences en management, y compris de crise, de communication en circonstances difficiles et en respect des droits humains. C'est en terre vaudoise qu'elle a pu ensuite concilier cette riche expérience avec la réalité helvétique, puisqu'elle a récemment occupé la fonction de Directrice adjointe, puis de Directrice suppléante, des Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO). Au bénéfice d'un Master en Sciences de la Communication, d'un CAS-Certificate of Advanced Studies en Droits de l'homme et d'une formation en management, cette Italienne de 45 ans a su convaincre le CA par sa riche expérience, sa personnalité engagée et les compétences attendues.

Elle succède à Monsieur Pascal Montfort, Directeur général du CNP depuis sa création, qui a su conduire la naissance et le développement de l'institution durant 9 années. Le CA le remercie, ainsi que l'ensemble des quelque 850 collaborateurs du CNP, pour les activités déployées depuis 2009, notamment la création du Centre d'Urgences Psychiatriques (CUP) et du Centre de Psychiatrie Communautaire du Littoral (CPCL).

Les défis qui attendent la nouvelle direction sont multiples, au nombre desquels il convient de citer le déploiement des équipes mobiles sur l'ensemble du Canton, le transfert des activités occupationnelles et d'hébergement à des partenaires du domaine, l'assainissement financier et la libération totale du site de Perreux prévu pour la fin de la législature en cours. Organisé, depuis avril 2018, de manière collégiale par les Directions qui le composent, le CNP renouera dès décembre 2018 avec une organisation placée sous l'égide d'une Directrice générale, elle-même œuvrant sous le leadership d'un CA au complet.

#### **Pour de plus amples renseignements :**

Jean-Pierre Brügger, Président du Conseil d'Administration  
Centre Neuchâtelois de Psychiatrie  
Tél. : +41 32 755 17 16